



News Release

N° 79

Communiqué

Le 31 mars 1993

LE MINISTRE WILSON PUBLIE LE RÉPERTOIRE DES OBSTACLES AU COMMERCE MAINTENUS PAR LES ÉTATS-UNIS DE 1993

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a publié aujourd'hui le deuxième *Répertoire annuel des obstacles au commerce maintenus par les États-Unis*.

Le *Répertoire* est une liste explicative des obstacles à la libre circulation des biens, des services et des capitaux aux États-Unis. Parmi ces obstacles, mentionnons les subventions, les lois correctives unilatérales, les mesures donnant préférence aux entreprises du pays pour les achats des gouvernements, les procédures douanières et administratives ainsi que les pratiques techniques et réglementaires.

Le ministre Wilson a déclaré que le Canada avait réussi à éliminer plusieurs des obstacles contenus dans le *Répertoire* de 1992, par des négociations bilatérales dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE). Par exemple, deux obstacles dans la section des obstacles techniques et réglementaires de l'édition de l'an dernier ont été abolis par suite de la négociation d'accords bilatéraux sur l'inspection des viandes et sur les pommes de terre.

«Le Canada et les États-Unis sont les principaux partenaires commerciaux l'un de l'autre, la valeur de leurs échanges ayant dépassé 220 milliards de dollars en 1992, a dit le ministre. L'ALE a réussi à réduire ou à abolir un grand nombre d'obstacles au commerce dans les deux pays.»

Le ministre a souligné que, si le Canada demeure préoccupé par le nombre d'obstacles américains, ceux-ci touchent une partie relativement petite d'une relation commerciale très importante et profitable aux deux parties.

Une fois qu'il entrera en vigueur, le 1^{er} janvier 1994, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) améliorera encore